

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue
le mardi 28 avril 2020 à 19 h 00
sur TEAM



« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. »

Membres présents:

Madame Marie Bernier-Lavigne membre parent
Madame Vicky Gagné, membre parent
Madame Julie Hamel, membre parent
Madame Véronique Forcier, membre parent
Madame Martine Charbonneau, personnel enseignant
Madame Isabelle Sirois, personnel enseignant
Madame Marie-Pier Benoit, personnel enseignant
Madame Stéphanie Forget, personnel de soutien
Madame Joannie Mongrain-Lamoureux, personnel du SDG

Membre(s) absent(s):

Monsieur Mathieu Picard, membre parent

Est aussi présente :

Marie-France Desrochers, directrice

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19h04 madame Véronique Forcier procède à l'ouverture de la séance et prononce un mot de bienvenue.

2. Nouvelles

- Madame Marie-France Desrochers parle du retour prévu à l'école le 11 mai. Nous n'avons pas plus d'informations pour le moment que ce que nous voyons dans les nouvelles. Une rencontre est prévue demain pour toutes les directions, donc nous aurons probablement plus d'informations. Il est cependant certain que nous aurons beaucoup de choses à mettre en place pour le retour. Madame Véronique Forcier se questionne si un nouveau concierge supplémentaire sera requis à St-Marcel pour assurer la désinfection journalière requise, mais madame Marie-France Desrochers n'a pas la réponse pour l'instant.
- Bravo aux enseignants qui communiquent avec les élèves et qui bonifient les trousseaux à chaque semaine.
- Pour ce qui est de l'hypothèse pour l'année prochaine :
À préscolaire, nous avons un groupe certain de 5 ans à St-Hugues, mais nous avons plusieurs options pour ce qui est du reste. Nous avons des 4 ans et des 5 ans pour 3 groupes en tout.
À St-Marcel, le reste ne change pas.
À St-Hugues pour l'instant, nous avons un groupe de 1^e/2^e, un groupe de 2^e, un groupe de 3^e, un groupe de 4^e, un groupe de 4^e/5^e et un groupe de 5^e/6^e.
- Le module de jeux prévu pour St-Hugues est en attente ainsi que le cabanon et le cadre à grimper pour St-Marcel. Nous aurons des nouvelles lors de la réouverture.
- Exceptionnellement pour cette rencontre, dès que le procès-verbal sera prêt, nous le ferons valider par les membres du conseil afin de le mettre sur notre site car le public ne pouvait être présent.

- Le prochain conseil d'établissement sera fait de façon virtuelle aussi à cause de la situation actuelle.
- On demande si on peut aller chercher les effets scolaires avant la rentrée du 11 mai. On demande d'être patient afin que l'organisation puissent bien préparer le retour en classe pour le 11 mai.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

C-20-04-01 Madame Véronique Forcier procède à la lecture de l'ordre du jour. Madame Julie Hamel propose d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 18 février 2020

C-20-04-02 Madame Véronique Forcier procède à la lecture et aux suivis du procès-verbal. Madame Marie-France Desrochers revient sur le point 7.1, les orthopédagogues n'envoient plus les débits de lecture car cela mettait trop de pression. Par contre, si un parent souhaite quand même l'avoir, il faudra communiquer avec l'orthopédagogue qui pourra lui acheminer. Madame Isabelle Sirois propose d'adopter le procès-verbal tel quel.

Adopté à l'unanimité

5. Parole au public

Aucun public n'est présent.

6. Parole aux représentants du comité de parents

Madame Véronique Forcier n'était pas à la dernière rencontre.

7. Décisions ou consultations

7.1 *Suivi photographe*

La photographe est réservée les 9 et 10 septembre 2020.

7.2 *Critères de répartitions des ressources 20-21*

Madame Marie-France Desrochers présente le document. Madame Marie Bernier-Lavigne demande si les services répartis resteront pareils même si les commissions scolaires deviennent des Centres de service. Madame Marie-France Desrochers mentionne que cela n'a pas d'incidence. Pas de commentaires à ajouter au document envoyé par le service des finances de la commission scolaire.

7.3 *Mesures regroupées*

C-20-04-03 Madame Marie-France Desrochers présente le document. Madame Julie Hamel propose d'adopter les mesures regroupées.

Adopté à l'unanimité

7.4 *Besoin en amélioration physique*

Madame Marie-France Desrochers demande s'il y a des améliorations à y avoir. Madame Julie Hamel parle au nom de l'OPP qui aimerait que la cuisine de St-Hugues soit mieux adaptée aux besoins. Madame Marie-France Desrochers mentionne qu'elle en a fait la demande pour le projet de rénovation de l'école prévue prochainement. Madame Marie Bernier-Lavigne mentionne qu'il fait trop chaud dans l'école et demande s'il serait possible d'avoir une solution alternative en attendant les rénovations prévues dans quelques années. Madame Marie-France Desrochers va se renseigner à savoir quand sont prévues les rénovations finalement et regardera pour une solution entre temps, peut-être des ventilateurs.

7.5 Campagnes de financement, entreprises et dons

C-20-04-04

Madame Marie-France Desrochers annonce qu'il faudra arrêter toutes campagnes de financement, smoothies, midi-pizza et autres. Les parents seront remboursés au retour pour les sommes engagées. Il faudrait valider le don de 300\$ de la fabrique, madame Julie Hamel fera un suivi. La municipalité offre un don de 10\$ par élève pour le volet sport en 4^e/5^e année et en 5^e/6^e année pour soutenir l'ajout de périodes en éducation physique et 10\$ pour les autres élèves afin qu'ils vivent un projet relié à la persévérance scolaire.

Madame Véronique Forcier propose d'adopter.

Adopté à l'unanimité

7.6 Modification aux sorties éducatives

C-20-04-05

Madame Marie-France Desrochers annonce que toutes les sorties sont annulées d'ici la fin de l'année. Par contre, peut-être devons-nous payer des sorties déjà prévues selon les directives du MÉES. Madame Joannie Mongrain-Lamoureux propose d'approuver les modifications aux entrées et sorties éducatives.

Approuvé à l'unanimité

7.7 Horaire de l'école et transport entre l'immeuble St-Hugues et l'immeuble St-Marcel

C-20-04-06

Le transport pourra se faire entre les deux immeubles matin et soir dès septembre prochain, les horaires ont été adaptées pour que ça fonctionne.

L'équipe-école ne fera pas les concertations de la même façon l'année prochaine. Ce ne sera pas toute l'école en même temps, mais plutôt un cycle à la fois. Pour ce faire, 3 minutes seront ajoutées par jour au lieu de 6 minutes. Les récréations l'après-midi vont bien, mais on ajoutera un professeur pour la surveillance l'année prochaine à l'immeuble St-Hugues.

Madame Marie Bernier-Lavigne propose d'approuver.

Approuvé à l'unanimité

7.8 Service de garde

C-20-04-07

Madame Marie-France Desrochers présente le document. On propose d'ouvrir le service de garde de St-Marcel à 7h15 au lieu de 7h00 car il n'y a pas personne avant cette heure. Cependant, s'il y a une demande, nous allons le modifier. Une procédure a été ajoutée pour les départs en autobus le soir vers St-Hugues pour ne pas oublier personne. Ajout des journées pédagogiques dans le document avec les tarifs.

Les parents ayant payé le service de garde pour l'année, seront remboursés pour le moment où l'école était fermée.

Les membres du conseil se demandent si le fait d'avoir scindé la tâche de la responsable du service de garde de St-Hugues-St-Marcel et de Notre-Dame-de-la-Paix a aidé. On remarque une nette amélioration du service, la présence de la responsable à St-Marcel une journée par semaine est appréciée et il y a un suivi plus serré aussi.

Madame Joannie Mongrain-Lamoureux propose d'adopter le document du service de garde.

Adopté à l'unanimité

7.9 Plan triennal : Acte d'établissement

Madame Marie-France Desrochers présente le document.

7.10 Politique des entrées et des sorties éducatives

C-20-04-08

Madame Marie-France Desrochers présente le document, mais probablement que l'année prochaine nous allons devoir nous fier aux règles du Ministère. Madame Véronique Forcier propose d'adopter la politique des entrées et sorties éducatives.

Adopté à l'unanimité

7.11 Règles de sécurité et mesure de conduite

C-20-04-09

L'équipe-école désire faire un agenda maison cette année. Les règles de sécurité et mesure de conduite restent identiques. Madame Véronique Forcier demande si TEAM pourrait être plus utilisé, madame Marie-France Desrochers mentionne que c'est à la discrétion du professeur. Madame Marie-Pier Benoit, enseignante, mentionne que ce serait bénéfique pour les élèves d'apprendre à s'en servir davantage. Madame Isabelle Sirois propose d'approuver les règles de sécurité et la mesure de conduite.

Approuvé à l'unanimité

7.12 Évaluation du plan de lutte

Madame Marie-France Desrochers présente le document.

8. Informations

8.1 Annulation de la session d'examen de main-juin 2020

Pas d'examens de fin d'année.

8.2 Suivi budget 2019-2020 et 2020-2021

Dû au fait qu'il n'y a plus de revenu provenant du SDG, la situation financière de l'école est à surveiller. Il faut noter que les salaires continuent d'être payés aux employés de la fonction publique.

8.3 Test d'eau (plomb)

Les tests ont été faits la semaine dernière à St-Hugues. Des autocollants ont été apposés à tous les points d'eau pour indiquer si les enfants peuvent boire l'eau ou non. La bouteille d'eau reste requise pour tous les enfants. Les tuyaux seront changés prochainement.

8.4 Remboursement aux parents : réouverture des écoles

Dès le retour, les remboursements nécessaires seront faits.

9. Autres points

10. Prochaine assemblée le lundi 8 juin 2020

À 18h00 par TEAM.

11. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h04.

Stéphanie Forget, secrétaire d'assemblée

Véronique Forcier, présidente

Marie-France Desrochers, directrice